

SOMMAIRE

➤ **Organisation de la société**

➤ **Avis de Convocation**

➤ **Pouvoir**

➤ **Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Point 1. Examen et approbation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018

Point 2. Examen et approbation des comptes de bilan et de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Point 3. Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Point 4. Démission d'un Administrateur

Point 5. Nomination d'un nouvel Administrateur

Point 6. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs pour l'exercice 2019

➤ **Annexe 1 : Etats Financiers Publiables au 31/12/2018**

ORGANISATION DE LA SOCIETE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lala MOULAYE EZZEDINE	PRESIDENTE
Amine BOUABID	ADMINISTRATEUR
Mamoun BELGHITI	ADMINISTRATEUR
Abderrazzak ZEBDANI	ADMINISTRATEUR
Tiémoko KOFFI	ADMINISTRATEUR
Ousmane DAOU	ADMINISTRATEUR
BOA-WEST AFRICA	ADMINISTRATEUR

DIRECTION GENERALE

Monsieur Vincent ISTASSE	DG
Monsieur Michel SEKA	DGA en charge du Risque
Monsieur Amine ELLAKHDI	DGA en charge du Retail
Monsieur Mathieu KONAN	DGA en charge du Corporate

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Cabinet MAZARS CI, représenté par monsieur Zana KONE

Cabinet ERNST & YOUNG, représenté par madame Arielle-Ines SERI Epse BAMBA

AVIS DE CONVOCATION

Paru dans le bulletin officiel de la cote de 25 mars 2019 et dans le journal fraternité matin du 25 mars 2019

PUB

BANK OF AFRICA-COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Capital Social : 20 000 000 000 de F CFA

Siège social : Abidjan Plateau, Angle Avenue Terrasson de Fougères et Rue Gourgas

Abidjan 01 BP 4132 Abj 01 - RCCM : CI –ABJ- 1980- 48 869 Abidjan

**AVIS DE CONVOCATION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Mesdames et Messieurs les actionnaires de BANK OF AFRICA en CÔTE D'IVOIRE sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire **le mercredi 10 avril 2019 à 10H00 précises à la Salle Jewels du Patronat Ivoirien (CGECI)** à Abidjan Plateau à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Point 1. Examen et approbation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018

- Rapport du Conseil d'administration sur le bilan d'ouverture
- Attestation des Commissaires aux Comptes sur le bilan d'ouverture

Point 2. Examen et approbation des comptes de bilan et de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Lecture et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Président du Conseil d'Administration
- Lecture et approbation des Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des conventions règlementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Règlementation Bancaire
- Quitus aux Administrateurs
- Décharge aux Commissaires aux Comptes
- Affectation du Résultat de l'exercice 2018

Point 3. Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Point 4. Démission d'un Administrateur

Point 5. Nomination d'un nouvel Administrateur

Point 6. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs pour l'exercice 2019

Le Conseil d'Administration

POUVOIR

PUB

POUVOIR

Nombre d'actions : _____

Je soussigné¹,

Représentant la société,

Demeurant à

agissant en qualité d'actionnaire de BANK OF AFRICA en COTE D'IVOIRE (BOA-CI)
constitue pour mandataire M _____

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée Abidjan-Plateau au Siège du Patronat pour **le 10 avril 2019 à 10 heures précises** et dont l'ordre du jour est annexé au présent pouvoir. En conséquence, le mandataire a tous pouvoirs pour :

- assister à l'Assemblée Générale Mixte,
- signer la feuille de présence ou toutes autres pièces,
- prendre part à toutes délibérations,
- émettre tous votes,

et généralement faire le nécessaire.

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toutes Assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions, en cas de remise pour défaut de quorum ou pour toute autre cause.

Fait à _____, le _____

Signature

¹ Le signataire du pouvoir indiquera très exactement, à la suite, son nom (en majuscules), ses prénoms et son adresse.

ORDRE DU JOUR

PUB

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 AVRIL 2019

ORDRE DU JOUR

Point 1. Examen et approbation du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2018

- Rapport du Conseil d'administration sur le bilan d'ouverture
- Attestation des Commissaires aux Comptes sur le bilan d'ouverture

Point 2. Examen et approbation des comptes de bilan et de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Lecture et approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport du Président du Conseil d'Administration
- Lecture et approbation des Rapports des Commissaires aux Comptes.
- Approbation des conventions règlementées visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE et à l'article 45 de la loi portant Règlementation Bancaire
- Quitus aux Administrateurs
- Décharge aux Commissaires aux Comptes
- Affectation du Résultat de l'exercice 2018

Point 3. Renouvellement du mandat d'un Administrateur

Point 4. Démission d'un Administrateur

Point 5. Nomination d'un nouvel Administrateur

Point 6. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Administrateurs pour l'exercice 2019

PUB

POINT 1

EXAMEN ET APPROBATION DU BILAN D'OUVERTURE AU 1^{ER} JANVIER 2018

PUB

1.1 - RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE BILAN D'OUVERTURE

PUB

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE **RELATIF A L'IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES DES** **RETRAITEMENTS INDUITS PAR L'ENTREE EN VIGUEUR DU PLAN** **COMPTABLE BANCAIRE REVISE**

1-Contexte

Le Plan Comptable Bancaire (PCB) révisé de l'UMOA est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.

L'article 2 de l'instruction 023-11-2016 relative aux modalités de première application du PCB révisé dispose que : « *après l'entrée en vigueur du PCB et pour des besoins de comparabilité entre les exercices 2017 et 2018, les établissements de crédit doivent procéder aux retraitements de leurs états financiers de l'exercice 2017 conformément aux dispositions du PCB. À cet effet, ils sont tenus d'établir un bilan et un hors-bilan d'ouverture au 1er janvier 2017, date de transition* ».

L'article 5 précise plus clairement que « *Les états financiers annuels des établissements de crédit au titre de l'exercice 2018, élaborés conformément au PCB, comprennent également :*

- *Le bilan et le hors-bilan d'ouverture visés à l'article 2 ci-dessus ainsi que le bilan et le hors bilan de fin d'exercice 2017*
- *Le compte de résultat de l'exercice 2017 établi selon les dispositions du présent PCB* ».

Il s'agit de retraiter suivant le PCB révisé, d'une part les soldes du bilan au 31 décembre 2016 certifiés pour obtenir le bilan d'ouverture au 01 janvier 2017 et d'autre part les soldes du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2017 certifié pour obtenir les états financiers 2017 selon le PCB révisé.

Par ailleurs, suite à la réunion du Comité de Réglementation Comptable Bancaire (CRCB) des 18 et 19 janvier 2018 à Dakar qui a porté sur l'examen des difficultés rencontrées par les établissements de crédit dans la mise en œuvre du PCB révisé, le comité a opté pour un retraitement extracomptable de l'établissement de ces états financiers.

2-Retraitements effectués

En ce qui concerne BOA-CI, les retraitements ont porté sur les opérations dont les règles comptables ont significativement changé suite à l'entrée en vigueur des nouvelles instructions de la BCEAO à savoir :

- Les créances en souffrance ;
- Les titres ;
- Les commissions et coûts marginaux.

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) qui n'existe plus dans le PCB révisé a été directement porté sur le report à nouveau lors de la bascule.

Les retraitements impactant les capitaux propres sont synthétisés dans le **tableau 1**.

➤ **Tableau 1 : Synthèse des Retraitements 2016 et 2017**

Montants en million de FCFA

	2016	2017	Total
Dotations aux Provisions sur CDL	-2 414	-21	-2 435
Reprise de Provisions sur CDL	0	2 261	2 261
Pertes sur CDL sup à 5 ans	-2 742	-2 902	-5 644
Reprise de provisions sur CDL sup à 5 ans	2 741	2 846	5 587
Petits comptes débiteurs dormants	0	-1 591	-1 591
Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)	1 380	-1 380	0
Retraitement des commissions (frais de dossier)		-179	-179
	-1 035	-966	-2 001

3-Impacts des retraitements sur les capitaux propres au 31 décembre 2017

Comme préconisé, par le guide d'application du PCBR, les impacts des retraitements 2016 ont été imputés au report à nouveau 2017. Ceux issus des retraitements 2017 ont été portés au résultat net 2017.

L'impact des retraitements sur les capitaux propres est repris dans le **tableau 2** ci-dessous :

➤ **Tableau 2 : Capitaux propres au 31 décembre 2017 avant et après retraitements**

Montants en millions de FCFA

	Capitaux propres AVANT retraitements	Impact net des retraitements	Capitaux propres APRES retraitements
Capital social	20 000		20 000
Réserves	10 138		10 138
Primes liées au capital	675		675
Report à nouveau	730	-1 035	-305
Résultat de l'exercice	10 845	-966	9 879
	42 388	-2 001	40 387

Après la prise en compte de ces impacts, la répartition du résultat 2017 est présentée dans le **tableau 3** qui suit.

➤ **Tableau 3 : Répartition du résultat au 31 décembre 2017 avant et après retraitements**

Montants en millions de FCFA

	Répartition AVANT retraitements	Variation	Répartition APRES retraitements
Résultat de l'exercice 2017	10 845	-966	9 879
Ancien RAN	730	-1 035	-305
TOTAL A REPARTIR	11 575	-2 001	9 574
Réserve légale (15%)	1 627	0	1 627
Dividendes bruts	6 556	0	6 556
Réserves facultatives	3 000	0	3 000
Nouveau RAN	392	-2 001	-1 608
TOTAL REPARTI	11 575	-2 001	9 574

4-Approbation de l'impact des retraitements par l'Assemblée Générale

Le guide d'application du PCB révisé que l'impact global des retraitements au 01/01/2018 (la différence entre les capitaux propres ressortant des états financiers 2017 ancien PCB et les capitaux propres au 31/12/2017 retraités conformément au PCB révisé) doit faire l'objet d'un projet de résolution à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Pour le conseil d'Administration,
La Présidente
Madame Lala MOULAYE EZZEDINE

PUB

**1.2 – ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE BILAN
D'OUVERTURE**

PUB

POINT 2

**EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

PUB

**2.1 – LECTURE ET APPROBATION
DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET
DU RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

PUB

BOA COTE D'IVOIRE

Rapport de Gestion

Exercice 2018



Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE), le conseil d'administration de votre Société vous présente son rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

I/ LE CADRE ECONOMIQUE ET FINANCIER

Sur le plan international

Le rythme de progression de l'activité économique mondiale a été dans l'ensemble modéré dans un contexte marqué par la hausse des tensions commerciales entre les Etats Unis et la Chine et sur les marchés financiers.

Selon les dernières données publiées en janvier 2019 par le Fonds Monétaire International, la croissance de l'économie mondiale se situerait à 3,7% en 2018, malgré des résultats plus faibles de certains pays, notamment en Europe et en Asie. Le FMI anticipe un essoufflement de l'économie mondiale avec une croissance qui devrait être de l'ordre de 3,5 % en 2019.

Au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)

La croissance de l'activité économique est demeurée robuste en 2018. La demande intérieure reste le principal moteur de la croissance dans l'Union. Sur l'ensemble de l'année 2018, la croissance économique est attendue à 6,6% comme en 2017.

Au titre des finances publiques, on note une atténuation du déficit budgétaire (base engagements, dons compris) estimé en 2018 à 3,9% du PIB, selon les données des services officiels, contre 4,3% en 2017. Les Etats poursuivent les efforts dans la mise en œuvre des mesures visant le respect de la norme communautaire de 3,0% à l'horizon 2019.

Le taux d'inflation dans l'Union, en glissement annuel, est projeté à 1,5% en 2018, en ligne avec l'objectif de stabilité des prix poursuivi par la Banque Centrale.

Sur le marché boursier de l'UEMOA, l'indice « BRVM 10 » s'est replié de 29,7% à fin décembre 2018 par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Quant à la capitalisation boursière, elle a baissé de 15,6% sur la même période.

Au plan national

Après sept années d'expansion économique galopante et ininterrompue, la croissance du PIB ralentit progressivement, passant de 8,8 à 7,7% entre 2015 et 2017 et probablement autour de 7,4% en 2018. Toutefois, l'économie ivoirienne demeure l'une des plus dynamiques de la planète.

Plusieurs indicateurs semblent confirmer ce léger ralentissement pendant les onze premiers mois de l'année 2018. Les secteurs porteurs comme la finance, les industries extractives, l'énergie et les télécommunications se sont montrés moins dynamiques, même si le transport et la construction ont continué à bien se porter.

L'Etat a également mieux maîtrisé ses dépenses durant cette période, tandis que la balance commerciale s'est dégradée à cause de termes de l'échange négatifs et d'une performance moins favorable des exportations agricoles.

Au final, le secteur public et le secteur externe ont moins soutenu la croissance, et la contribution du secteur privé a été plus contrastée.

Les perspectives de court et moyen termes demeurent toutefois favorables. Le taux de croissance devrait converger autour de 7% dans les prochaines années, à condition que l'environnement mondial reste relativement stable et que le Gouvernement poursuive ses efforts d'encouragement du secteur privé et de partage des fruits de la croissance.

Le bond de la Côte d'Ivoire dans le classement « Doing Business » en 2018 (+17 places) est un signal encourageant, mais appelle des efforts supplémentaires pour simplifier les règles et accroître la concurrence dans les secteurs prioritaires de l'économie.

Le Gouvernement devra aussi renforcer les comptes publics en abaissant son déficit budgétaire de 4 à 3% du PIB. Cela pourrait toutefois s'avérer difficile dans un contexte d'incertitudes électorales liées aux prochaines élections présidentielles programmées vers la fin 2020.

Sources : Site internet BCEAO/Bulletin trimestriel de statistiques (décembre 2018)

Site internet BCEAO/Rapport sur la politique monétaire dans l'UMOA (mars 2019)

Site internet Banque Mondiale / 7^{ième} rapport sur la situation économique en Côte d'Ivoire (février 2019)

II/ FAITS MARQUANTS

Certains événements ont marqué l'année 2018. Les plus importants sont repris ci-dessous :

Entrée en vigueur du PCB révisé et Transposition des normes prudentielles Bale 2/3

Dans un souci de protection des épargnants et du système financier, les autorités de l'UEMOA ont décidé de faire converger les référentiels comptables et prudentiels vers les normes internationales.

Un nouveau plan comptable bancaire (PCB révisé) est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette même date a été retenue pour l'entrée en vigueur du nouveau dispositif prudentiel inspiré des textes bâlois.

Le nouveau plan comptable bancaire a été implémenté à la BOA Côte d'Ivoire dans le courant du premier semestre 2018 au même titre que les textes transposant les dispositions de Bâle II et III. Les diligences en cours de finalisation sont notamment la mise à niveau des systèmes d'information.

Changement au niveau de la Direction Général

L'organe exécutif de la Banque a vu ses membres renouvelés au cours de l'exercice 2018.

Suivant les décisions des réunions du conseil d'administration des 06 février et 13 juin 2018, messieurs Vincent ISTASSE, Amine ELLAKHDI et Mathieu KONAN ont été nommés respectivement aux postes de Directeur Général, de Directeur Général Adjoint en charge de la clientèle « Retail » et de Directeur Général Adjoint en charge de la clientèle « Corporate ».

Monsieur Vincent ISTASSE arrive en remplacement de monsieur Abdelali NADIFI.

Messieurs Amine ELLAKHDI et Mathieu KONAN ont été recrutés en remplacement de Monsieur Khalil LYOUBI anciennement Directeur Général Adjoint en charge de l'Exploitation. Ce dernier changement entraîne une modification organisationnelle répondant à l'ambition de la Banque de mettre un accent particulier sur la clientèle « Retail ».

III/ ANALYSE DES COMPTES DE BILAN ET DE RESULTAT

Au bilan

La taille du bilan de la banque se contracte de 9,9%, pour atteindre 576,9 milliards de FCFA en 2018.

Le total des dépôts de la clientèle connaît une baisse de 6,9% pour s'établir à 379,4 milliards de FCFA au 31 décembre 2018 contre 407,4 milliards de FCFA un an plus tôt.

Les comptes à vue, composés de comptes chèques de particuliers et de comptes courants d'entreprises, totalisent 208,9 milliards de FCFA de dépôts à fin 2018, en baisse de 18,5% par rapport à l'exercice précédent. Les comptes Epargne mobilisent au total 62,6 milliards de FCFA en 2018 contre 54,6 milliards de FCFA en 2017. Les comptes à terme et bons de caisse totalisent un montant de 84,3 milliards de FCFA, soit 5,7% de progression sur l'année glissante.

Au niveau du nombre de comptes, la Banque affiche une progression de 4,8%, en passant de 238 873 comptes en 2017 à 250 333 en 2018.

Le total des engagements (bilan et hors bilan) au 31 décembre 2018 a baissé de 8,8% par rapport à fin 2017 pour s'établir à 377,5 milliards de FCFA. Cette baisse résulte principalement du dénouement d'une opération exceptionnelle de 34,5 milliards de FCFA ayant généré un recul de 12,7% des engagements en trésorerie. Les engagements par signature, quant à eux, avec une progression de 11% totalisent 76 milliards de FCFA.

Les titres de placements sont passés de 209,6 milliards de FCFA au 31 décembre 2017 à 175,7 milliards de FCFA, du fait des tombées d'échéances, soit un dégonflement de 16,2%.

Au compte de résultat

Le produit net bancaire (PNB) s'est amélioré de 9,2% pour atteindre 32,8 milliards de FCFA en 2018, avec une meilleure contribution des commissions nettes qui ont progressé de 16,7%.

Le total des charges directes d'exploitation s'établit à 17,2 milliards de FCFA, en progression de 19,0% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse se justifie d'une part, par différentes régularisations liées au personnel, et d'autre part, par la hausse des autres frais généraux de 18% imputable à l'extension du réseau d'agence et à un rattrapage de cotisation au profit de la Fondation BOA.

Il en découle un résultat brut d'exploitation (RBE) de 13,8 milliards de FCFA, en retrait de 1,1% par rapport à son niveau de 2017.

La baisse du RBE a été compensée par le coût net du risque qui s'est amélioré de 48,6% par rapport au 31 décembre 2017.

En conséquence, le résultat net augmente de 18,4% par rapport à l'année antérieure pour s'afficher à **11.699 millions de FCFA**.

IV/ PERSPECTIVES

L'année 2018 marque la fin du Plan Triennal de Développement (PTD) 2016-2018. Un nouveau PTD 2019-2021 a été adopté par la banque lors des réunions du conseil d'administration des 12 décembre 2018 et 13 février 2019.

Dans un contexte de renforcement réglementaire induisant des besoins en fonds propres croissants, le nouveau plan triennal de développement aura pour objectif de concrétiser les ambitions de la Banque à travers les axes stratégiques suivants :

- Une politique rigoureuse de provisionnement des risques et des efforts soutenus sur le recouvrement ;
- Une réduction progressive de la contribution des activités de marché au profit des activités bancaires classiques ;
- Une transformation bilancielle au profit de la PME et des particuliers ;
- Une politique de tarification revisitée aussi bien en termes de marge d'intérêts que de marges sur commissions ;
- Une discipline financière rigoureuse sur le contrôle des charges.

Pour ce faire, la Banque s'attèlera à atteindre les objectifs suivants :

- Une extension du réseau avec 10 agences supplémentaires sur la période triennale pour une meilleure couverture géographique incluant l'ouverture d'un deuxième Centre d'Affaires en 2019 ;
- La stabilisation du portefeuille titre en dessous de la barre de 200 milliards ;
- Un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 11% pour les dépôts et 14% pour les crédits.
- Une diversification du portefeuille des engagements pour faire progresser les segments PME et Particuliers. La répartition cible pour la transformation bilancielle est de 70% Corporate, 10% PME et 20% Particuliers à l'horizon 2021.
- L'acceptation d'un coût du risque plus élevé, mais maintenu sous la barre de 1% ;
- Une évolution de la politique tarifaire par un ajustement de la tarification actuelle et une mise à jour des processus ;
- Un résultat net qui devrait croître en moyenne de l'ordre de 13% par an, permettant d'assurer une meilleure rémunération aux actionnaires
- Une conformité vis-à-vis des ratios réglementaires, grâce à la mise en réserve d'une part conséquente des bénéfices, sans avoir recours à une augmentation de capital.

Le financement des activités se fera principalement par la collecte de l'épargne auprès de la clientèle tout en optimisant le coefficient de transformation. Dans une moindre mesure, la banque aura recours aux marchés monétaire et interbancaire.

Pour le Conseil d'Administration

Lala MOULAYE EZZEDINE

ANNEXES

1. BILAN ACTIF-PASSIF
2. HORS BILAN
3. COMPTE DE RESULTAT

➤ **Bilan Actif - Passif (PCB révisé)**

Poste	ACTIF	MONTANTS NETS		VARIATION	
		31/12/2017	31/12/2018	MONTANT	%
1	CAISSE BANQUE CENTRALE CCP	41 171	37 780	-3 390	-8,2%
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	196 701	164 259	-32 441	-16,5%
3	CREANCES BANCAIRES ET ASSIMILEES	18 635	28 879	10 243	55,0%
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	345 450	301 414	-44 036	-12,7%
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 463		-1 463	-100,0%
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	11 437	11 449	12	0,1%
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES			0	
8	AUTRES ACTIFS	3 880	5 956	2 076	53,5%
9	COMPTES DE REGULARISATION	2 188	8 073	5 885	268,9%
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LT	6 102	5 386	-716	-11,7%
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES			0	
12	PRETS SUBORDONNES	0		0	
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	651	861	211	32,4%
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 346	12 870	525	4,2%
	TOTAL DE L'ACTIF	640 023	576 928	-63 095	-9,9%

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS		VARIATION	
		31/12/2017	31/12/2018	MONTANT	%
1	BANQUES CENTRALES, CCP			0	
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	182 943	139 116	-43 827	-24,0%
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	407 378	379 359	-28 018	-6,9%
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0		0	
5	AUTRES PASSIFS	3 871	2 973	-898	-23,2%
6	COMPTES DE REGULARISATION	4 390	9 221	4 831	110,0%
7	PROVISIONS	494	467	-27	-5,5%
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	559	260	-299	-53,5%
9	CAPITAUX PROPRES	40 387	45 531	5 144	12,7%
10	<i>CAPITAL SOUSCRIT</i>	20 000	20 000	0	0,0%
11	<i>PRIMES LIEES AU CAPITAL</i>	675	675	0	0,0%
12	<i>RESERVES</i>	10 138	14 765	4 627	45,6%
13	<i>ECARTS DE REEVALUATION</i>			0	
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES</i>			0	
15	<i>REPORT A NOUVEAU (+/-)</i>	-305	-1 608	-1 304	427,9%
16	<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	9 879	11 699	1 820	18,4%
	TOTAL DU PASSIF	640 023	576 928	-63 095	-9,9%

➤ **Hors bilan (PCB révisé)**

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS		VARIATION	
		31/12/2017	31/12/2018	MONTANT	%
	ENGAGEMENTS DONNES				
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	3 140	9 135	5 996	191,0%
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	65 364	66 935	1 571	2,4%
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES				
	ENGAGEMENTS RECUS				
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT				
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	669 093	750 921	81 828	12,2%
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES			0	

➤ **Compte de résultat (PCB révisé)**

Poste	POSTES	MONTANTS		VARIATION	
		31/12/2017	31/12/2018	MONTANT	%
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	34 396	33 238	-1 158	-3,4%
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-12 827	-12 464	363	-2,8%
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	101		-101	-100,0%
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	9 440	10 931	1 491	15,8%
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-2 078	-2 337	-259	12,4%
6	GAINS NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	793	1 508	715	90,2%
7	GAINS NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	99	-6	-104	-105,6%
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 899	2 458	559	29,5%
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 759	-496	1 263	-71,8%
10	PRODUIT NET BANCAIRE	30 063	32 833	2 770	9,2%
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-14 449	-17 191	-2 742	19,0%
13	DOTATION AUX AMORT. & DEPRECIATIONS DES IMMO	-1 703	-1 878	-176	10,3%
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	13 911	13 763	-148	-1,1%
15	COÛT NET DU RISQUE	-3 998	-2 056	1 942	-48,6%
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	9 913	11 707	1 794	18,1%
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	1	27	26	2617,2%
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	9 914	11 734	1 820	18,4%
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-35	-35	0	0,0%
20	RESULTAT NET	9 879	11 699	1 820	18,4%

PUB

BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE



**RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A
L'ASSEMBLEE DES ACTIONNAIRES
SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE, LES PROCEDURES DE
CONTROLE INTERNE ET LA GESTION DES RISQUES**

EXERCICE 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 831-2 de l'Acte Uniforme révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE) adopté le 30 janvier 2014, il vous est rendu compte, aux termes du présent rapport, de la composition du Conseil d'Administration, des conditions de préparation et d'organisation des travaux dudit Conseil (Titre I), ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (Titre II).

Ce rapport vous présente également les informations et renseignements énumérés à l'article 831-3 de l'AUSCGIE (Titre III).

TITRE 1 :

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1. La composition du conseil d'administration

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration est composé de sept (7) membres :

#	Nom, Prénom ou Dénomination sociale et Représentant	Fonction	Date AGO Nomination ou renouvellement	Date AGO d'expiration
1	Lala MOULAYE EZZEDINE	Président du conseil d'administration	24/10/2014	31/12/2019
2	Amine BOUABID	Administrateur	24/10/2014	31/12/2019
3	Abderrazzak ZEBDANI	Administrateur	16/04/2012	31/12/2017
4	Koffi TIEMOKO	Administrateur	16/04/2012	31/12/2017
5	Ousmane DAOU	Administrateur	16/04/2012	31/12/2017
6	Mamoun BELGHITI	Administrateur	27/06/2008	31/12/2019
7	BOA WEST AFRICA, représentée par Abderrazzak ZEBDANI	Administrateur	18/04/2013	31/12/2018

1.2. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à cinq (5) reprises. Les Administrateurs ont été convoqués à chaque réunion par lettre simple, conformément aux dispositions statutaires. Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à la réunion du Conseil d'Administration devant statuer sur les comptes annuels 2017.

Les réunions du Conseil d'Administration tenues au cours de l'exercice écoulé ont toutes été présidées par le Président. Une liste de présence est dressée à chaque séance et il y ressort que les Administrateurs étaient globalement présents ou représentés à chacune desdites réunions.

La présence effective de la moitié au moins des membres du Conseil est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés, chaque membre présent ou représenté disposant d'une voix et chaque membre présent ne pouvant disposer que d'un seul pouvoir. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Les procès-verbaux sont établis postérieurement aux réunions et systématiquement soumis à l'approbation du Conseil d'Administration suivant, avant d'être signés et retranscrits dans le registre des Conseils.

En ce qui concerne les travaux du Conseil d'Administration en 2018, les principaux sujets abordés se présentent comme suit :

- L'arrêté du bilan et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ;
- La préparation de l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2018 ;
- La validation du budget 2018 ;
- La situation des crédits en anomalie : impayés, gelés, déclassés, dépassements ;
- La présentation des dossiers de crédits approuvés par le Comité de Crédits ;
- L'arrêté des comptes au 30 mars 2018, au 30 juin 2018 et au 30 septembre 2018 ;
- Renouvellement du mandat des commissaires aux comptes titulaires et des commissaires aux comptes suppléants ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Le compte rendu des réunions du Comité d'Audit et des Risques des 31 janvier et 30 novembre 2018 ;
- L'adoption du budget 2019 et du Plan Triennal de Développement (PTD) 2019-2021 ;

TITRE 2 :

PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES MISES EN PLACE PAR LA BANQUE

2.1. Le Dispositif de contrôle interne

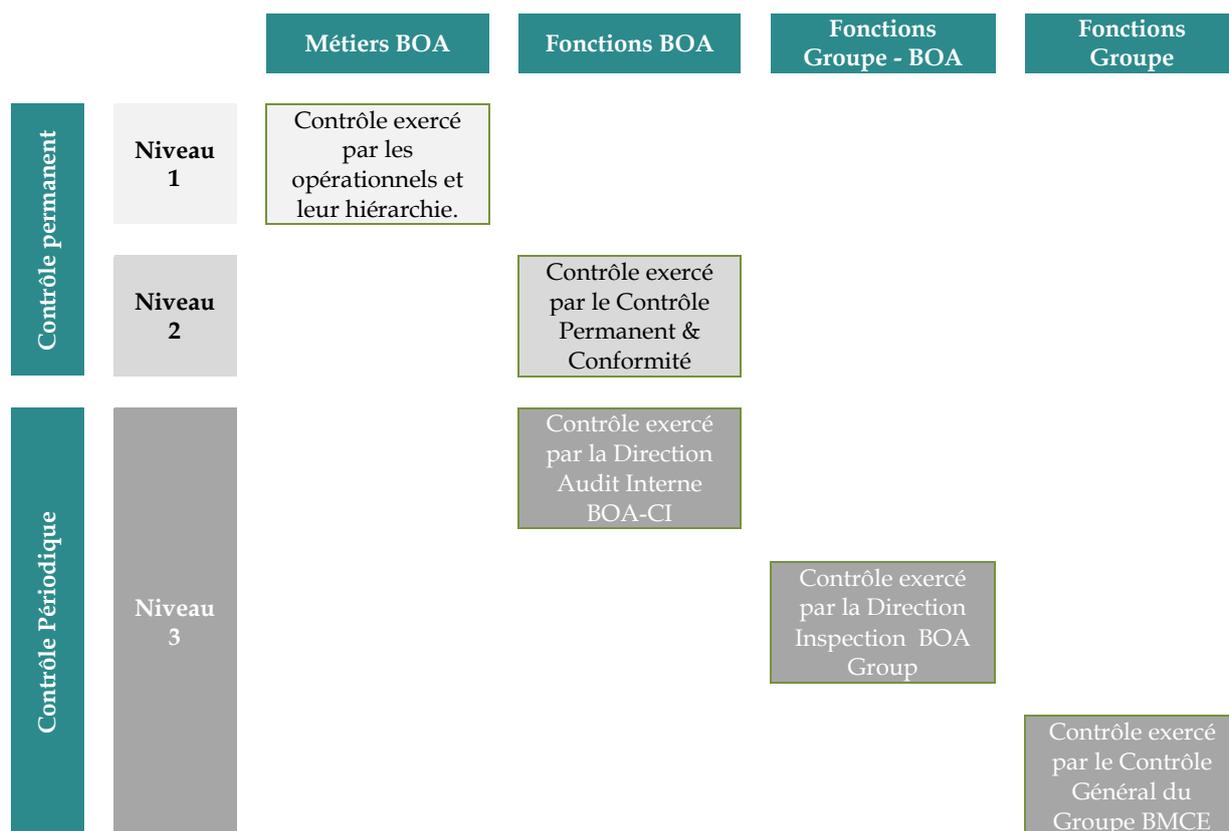
Le dispositif de contrôle interne couvre toutes les opérations réalisées par la Société, de quelque nature qu'elles soient.

Il porte sur la sauvegarde et la maîtrise de l'ensemble de la situation patrimoniale de la Société.

Conformément à la réglementation bancaire, le dispositif de Contrôle Interne de BOA-CI est constitué d'un dispositif de contrôle permanent (et Conformité) et d'un dispositif de contrôle périodique, distincts et indépendants l'un de l'autre, tout en étant complémentaires et coordonnés.

Il convient toutefois de préciser que l'entité Contrôle Permanent est distincte de l'entité Conformité.

L'architecture générale des contrôles peut être schématisée de la manière suivante :



Le dispositif implique l'ensemble des collaborateurs et des structures de la Banque et du Groupe. Il est complété par un comité interne dit Comité de Coordination du Contrôle Interne régi par une charte adoptée par le conseil d'administration.

2.2. Le processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques est le dispositif mis en œuvre pour réduire l'impact des menaces internes et externes sur les activités de la Banque. Ce processus est également destiné à saisir des opportunités, qui ne sont pas toujours anticipées, et qui peuvent apparaître dans la démarche de gestion des risques.

La gestion des risques est intégrée au processus de gouvernance de BOA-CI. Elle est prise en compte à chacune des étapes suivantes :

- Lors de la revue annuelle de la stratégie : un processus d'analyse des risques permet de définir des orientations à la fois ambitieuses et réalistes, qui tiennent compte des contraintes internes et externes auxquelles la société est exposée.
- Lors du processus d'élaboration du budget : une analyse des risques permet de fixer les paramètres principaux et de construire des budgets qui sont en ligne avec les orientations stratégiques et la vision de la société.

Le processus de gestion des risques entre dans une phase opérationnelle lorsque les objectifs de l'année ont été définis. Ces objectifs se matérialisent par des budgets (exploitation, investissements et trésorerie), ainsi que des plans de progrès et d'amélioration continue.

La gestion des risques de BOA-CI s'appuie sur une cartographie des risques, mise à jour régulièrement. La définition des rôles dans l'élaboration et le suivi de la cartographie des risques est la suivante :

- Les directions et départements sont en charge de gérer les risques liés aux objectifs qui leur ont été assignés.
- La filière « Risques », rattachée à un Directeur Général Adjoint en charge des Risques, constitue le contrepoids de la filière « Exploitation », pour une meilleure maîtrise du risque de crédit. En plus du risque de crédit, il existe au sein de la Banque un Département de gestion du Risque Opérationnel. Un Département en charge du Risque de Marché devrait être créé incessamment ;
- Le Contrôle Permanent et la fonction Compliance assurent, en toute indépendance, les contrôles de premier niveau, et apportent leur assistance permanente à la gestion des anomalies et risques.
- L’audit interne effectue une évaluation périodique indépendante de l’efficacité du dispositif de gestion des risques. Cette évaluation est discutée avec la Direction Générale et le Comité d’Audit et des Risques.
- Le Comité d’Audit et des Risques se réunit deux fois l’an. Il rend compte au Conseil d’Administration des risques majeurs identifiés et des réponses qui y ont été apportées.

Cette approche permet au Conseil d’Administration de renforcer le pilotage et la gouvernance de l’entreprise.

TITRE 3 :

AUTRES INFORMATIONS

3.1. Limites fixées par l’organe délibérant à l’organe exécutif

Conformément aux dispositions de l’Acte Uniforme régissant les Sociétés Commerciales, le Directeur Général de la banque est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la banque, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées des Actionnaires ainsi que ceux qu’elle réserve de façon spéciale au Conseil d’Administration et dans la limite de l’objet social.

A cet effet, le Conseil d’Administration impose au Directeur Général de la banque de le saisir concernant l’approbation du plan stratégique de la banque, l’approbation du budget annuel et de sa mise en œuvre, l’autorisation de procéder à toute opération stratégique non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget.

Le Conseil d’Administration fixe également les pouvoirs du Directeur Général en matière d’autorisation de crédit et d’engagement de dépenses.

3.2. Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

Le montant maximum des jetons de présence alloués à l’ensemble des Administrateurs pour l’année 2018 s’élève à 65,6 millions de F CFA, ainsi qu’il résulte de la septième résolution de l’Assemblée Générale de la banque en date du 14 mai 2018.

Les règles de répartition des jetons de présence prévoient que chaque Administrateur perçoive un montant fixe pour chaque participation à une réunion du Conseil d’Administration.

Le Directeur Général et ses Adjoints perçoivent des rémunérations fixes, déterminées par BOA GROUP, au titre des contrats de travail qui les lient à cette société.

La Direction Générale bénéficie également d'un bonus dont le montant est approuvé par le Conseil d'Administration, sous condition du respect des critères d'attribution et des conditions de performances fixées.

Le montant total des rémunérations et avantages versés aux Directeurs Généraux et aux trois Adjoints durant l'exercice 2018 s'élèvent à 512 millions de F CFA.

3.3. Etat de la participation des salariés au capital social de la banque

Au 31 décembre 2018, la part des salariés au capital social de la banque est de 0,55%, soit 110.162 actions sur les 20 000 000 actions d'une valeur nominale de 1.000 F CFA chacune.

3.4. Modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration, à défaut elles peuvent également être convoquées par des Commissaires aux Comptes dans les conditions prévues par la loi.

La participation des actionnaires aux assemblées générale est régie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et applicables aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, pour chaque actionnaire, sur simple justification de son identité, à l'enregistrement comptable préalable de(s) action(s) à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, soit dans le registre de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les registres de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

3.5. Engagements de toutes natures pris par la banque au bénéfice de ses mandataires sociaux

Aucun engagement n'a été pris par la banque au bénéfice des membres du conseil d'administration.

Deux Directeurs Généraux Adjoints bénéficient de prêts. Au 31 décembre 2018, les encours desdits prêts sont de 50,4 millions de F CFA pour l'un et 12,5 millions de F CFA.

Lala MOULAYE EZZEDINE

Présidente du Conseil d'Administration

PUB

2.2 – LECTURE ET APPROBATION DES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PUB

2.2.1 – RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PUB

**2.2.2 – RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

PUB

2.2.3 – AUTRES RAPPORTS ET ATTESTATIONS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PUB

2.3 – QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

Au vu de l'examen des différents rapports :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport du Président du Conseil d'Administration ;
- Rapport Général des Commissaires aux Comptes ;
- Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes ;

Il est proposé aux actionnaires de BANK OF AFRICA –CÔTE D'IVOIRE :

- de donner quitus aux Administrateurs pour leur gestion

2.4 – DECHARGE AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au vu de l'examen des différents rapports :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport du Président du Conseil d'Administration ;
- Rapport Général des Commissaires aux Comptes ;
- Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes ;

Il est proposé aux actionnaires de BANK OF AFRICA –CÔTE D'IVOIRE :

- de décharger les Commissaires aux Comptes pour l'accomplissement de leur mission

2.5 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale la répartition suivante :

Tableau d'affectation du Résultat

	Montant en FCFA
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 699 091 388
REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	-1 608 387 699
TOTAL A REPARTIR	10 090 703 689
RESERVE LEGALE	1 754 863 708
DIVIDENDE BRUT	6 800 000 000
RESERVE FACULTATIVE	1 000 000 000
NOUVEAU REPORT A NOUVEAU	535 839 981
TOTAL REPARTI	10 090 703 689

Tableau de détermination du Dividende Net

		31-déc-17	31-déc-18
Dividende brut (FCFA)		6 555 555 555,6	6 800 000 000
IRVM (10%)	10%	655 555 555,6	680 000 000
Dividende net d'IRVM		5 900 000 000,0	6 120 000 000
Nombre d'actions		20 000 000	20 000 000
Dividende brut par action (FCFA)		327,8	340,0
Dividende net par action (FCFA)		295,0	306,0

POINT 3
RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR

Le conseil d'administration, constatant la fin du mandat d'administrateur de la société **BOA-WEST AFRICA** propose à l'Assemblée de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

POINT 4
DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration, constatant la démission de Monsieur **Mamoun BELGHITI** de son mandat d'administrateur, propose de nommer en remplacement, **BMCE BANK**, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, qui arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

POINT 5
NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Conseil d'Administration, propose à l'Assemblée Générale, de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur **Majdi YASSINE**.

Monsieur YASSINE est actuellement Directeur Général de SAHAM au Sénégal.

Son mandat, d'une durée de trois (3) ans, arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

POINT 6

**FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION ALLOUEES AUX ADMINISTRATEURS
POUR L'EXERCICE 2019**

Il est proposé aux actionnaires de la BANK OF AFRICA-CÔTE D'IVOIRE de fixer pour l'exercice 2018, le montant de l'indemnité globale allouée aux membres du Conseil d'Administration, dans leur ensemble, à la somme de **65 595 700 FCFA (100 000 Euro)**.

Cette somme est une reconduction du montant accordé aux membres de conseil d'administration au titre de l'exercice 2018.

VOTE DES RESOLUTIONS DE L'AGO

PUB

PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 Avril 2019

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et de l'Attestation des Commissaires aux Comptes sur le bilan d'ouverture de l'année 2018, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les chiffres de ce bilan d'ouverture tels qu'ils lui ont été présentés.

Ce bilan d'ouverture, après le retraitement des chiffres de l'exercice clos le 31 décembre 2017 conformément aux exigences du Plan Comptable Révisé, affiche un nouveau report à nouveau de - **1 608 387 699 FCFA** au lieu de **392 385 822 FCFA** dans l'ancien référentiel, soit une réduction de **2.000.773.521 FCFA**.

L'Assemblée Générale prend connaissance de ce retraitement et approuve le nouveau report à nouveau qui s'élève à **-1 608 387 699 FCFA**.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de BOA-COTE D'IVOIRE, à savoir le bilan et le compte de résultat au 31 Décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés et arrêtés par le Conseil d'Administration, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice se solde par un bénéfice de **11.699.091.388 F CFA** après une dotation aux amortissements de 1.878.232.496 F CFA et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 35.000.000 F CFA.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des Rapports Spéciaux des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE et de l'article 45 de la loi portant réglementation bancaire, approuve sans réserve lesdits rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2018.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice 2018.

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice 2018 et du report à nouveau antérieur :

	Montant en FCFA
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 699 091 388
REPORT A NOUVEAU ANTERIEUR	-1 608 387 699
TOTAL A REPARTIR	10 090 703 689
RESERVE LEGALE	1 754 863 708
DIVIDENDE BRUT	6 800 000 000
RESERVE FACULTATIVE	1 000 000 000
NOUVEAU REPORT A NOUVEAU	535 839 981
TOTAL REPARTI	10 090 703 689

SEPTIEME RESOLUTION

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières (IRVM) au taux de 10% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de **306 F CFA** par action de 1.000 F CFA.

Le paiement du dividende aux actionnaires sera effectué par BOA CAPITAL SECURITIES à compter du **20 mai 2019**.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant la fin du mandat d'administrateur de la société **BOA-WEST AFRICA** décide de renouveler son mandat pour une durée de trois (3) ans qui arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prend acte de la démission de Monsieur **Mamoun BELGHITI** de son mandat d'administrateur et décide de nommer en remplacement, **BMCE BANK**, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, qui arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité de nouvel administrateur, Monsieur **Majdi YASSINE**.

Son mandat, d'une durée de trois (3) ans, arrivera à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

ONZIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, sur proposition du Conseil d'Administration décide de fixer les indemnités de fonction pour l'ensemble du Conseil d'Administration à un montant total net annuel de **100.000 EUR**, soit 65.595.700 F CFA à compter du 1^{er} janvier 2019.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer les formalités de publication légale.

PUB

ANNEXE 1
ETATS FINANCIERS PUBLIABLES AU 31 DECEMBRE 2018

BILAN ET HORS BILAN

Poste	ACTIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	CAISSE BANQUE CENTRALE CCP	41 171	37 780
2	EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILEES	196 701	164 259
3	CREANCES BANCAIRES ET ASSIMILEES	18 635	28 879
4	CREANCES SUR LA CLIENTELE	345 450	301 414
5	OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 463	
6	ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	11 437	11 449
7	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
8	AUTRES ACTIFS	3 880	5 956
9	COMPTES DE REGULARISATION	2 188	8 073
10	PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LT	6 102	5 386
11	PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES		
12	PRETS SUBORDONNES	0	
13	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	651	861
14	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 346	12 870
	TOTAL DE L'ACTIF	640 023	576 928

Poste	PASSIF	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	BANQUES CENTRALES, CCP		
2	DETTES INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES	182 943	139 116
3	DETTES A L'EGARD DE LA CLIENTELE	407 378	379 359
4	DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE	0	
5	AUTRES PASSIFS	3 871	2 973
6	COMPTES DE REGULARISATION	4 390	9 221
7	PROVISIONS	494	467
8	EMPRUNTS ET TITRES EMIS SUBORDONNES	559	260
9	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	40 387	45 531
10	<i>CAPITAL SOUSCRIT</i>	20 000	20 000
11	<i>PRIMES LIEES AU CAPITAL</i>	675	675
12	<i>RESERVES</i>	10 138	14 765
13	<i>ECARTS DE REEVALUATION</i>		
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES</i>		
15	<i>REPORT A NOUVEAU (+/-)</i>	-305	-1 608
16	<i>RESULTAT DE L'EXERCICE</i>	9 879	11 699
	TOTAL DU PASSIF	640 023	576 928

Poste	HORS BILAN	MONTANTS NETS	
		31/12/2017	31/12/2018
	ENGAGEMENTS DONNES		
1	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	3 140	9 135
2	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	65 364	66 935
3	ENGAGEMENTS SUR TITRES		
	ENGAGEMENTS RECUS		
4	ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT		
5	ENGAGEMENTS DE GARANTIE	669 093	750 921
6	ENGAGEMENTS SUR TITRES		

COMPTE DE RESULTAT

Poste	POSTES	MONTANTS	
		31/12/2017	31/12/2018
1	INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	34 396	33 238
2	INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	-12 827	-12 464
3	REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	101	
4	COMMISSIONS (PRODUITS)	9 440	10 931
5	COMMISSIONS (CHARGES)	-2 078	-2 337
6	GAINS NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	793	1 508
7	GAINS NETS SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENT ET ASSIMILES	99	-6
8	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 899	2 458
9	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 759	-496
10	PRODUIT NET BANCAIRE	30 063	32 833
11	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
12	CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-14 449	-17 191
13	DOTATION AUX AMORT. & DEPRECIATIONS DES IMMO	-1 703	-1 878
14	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	13 911	13 763
15	COÛT NET DU RISQUE	-3 998	-2 056
16	RESULTAT D'EXPLOITATION	9 913	11 707
17	GAINS OU PERTES NETS SUR ACTIFS IMMOBILISES	1	27
18	RESULTAT AVANT IMPÔT	9 914	11 734
19	IMPÔTS SUR LES BENEFICES	-35	-35
20	RESULTAT NET	9 879	11 699